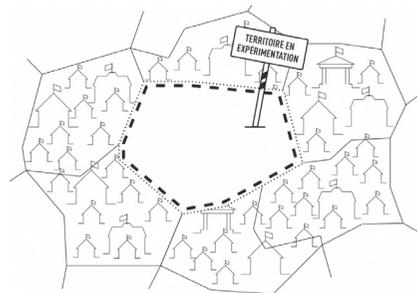
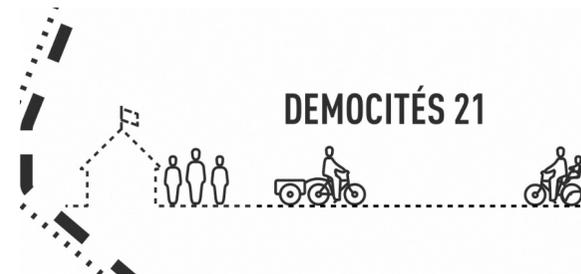


# DÉMOCITÉS 21



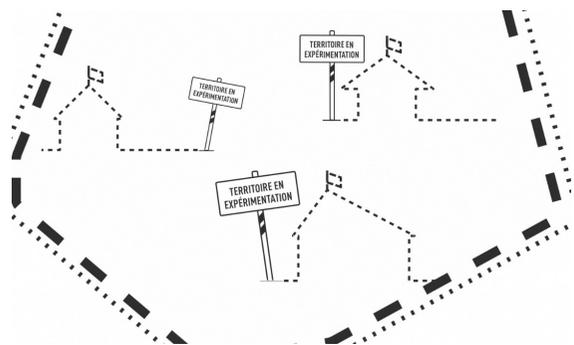
## TERRITOIRES EN EXPÉRIMENTATION

Pour sortir l'action publique locale des impasses d'une gestion descendante, hiérarchique et sectorisée, certains territoires à travers l'Europe se proclament 'en expérimentation'. Ces territoires essayent de nouvelles formes de gouvernance : structures administratives légères et temporaires orientées vers l'innovation et la transformation, management « durable », souplesse des territoires pour s'adapter, se renouveler, se construire, prise en compte des interactions et du long terme.



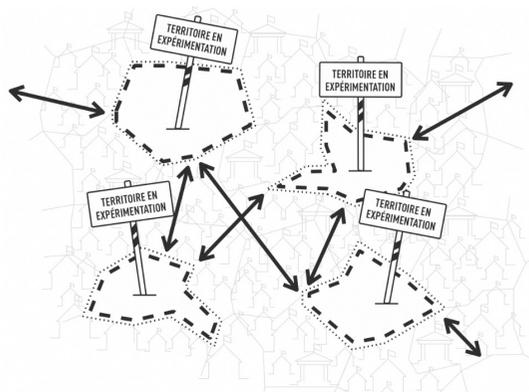
## DÉMOCITÉ 21

Ces territoires s'emparent symboliquement des anciens agendas 21 qui s'inscrivaient dans la machine administrative pour la faire évoluer et revendiquent un renouveau de la gouvernance locale, qu'ils nomment «Démocité 21». Démocité 21 devient un cadre de référence pour les acteurs publics locaux, valorisant les pratiques prometteuses et leurs différents modes de déclinaison locale.



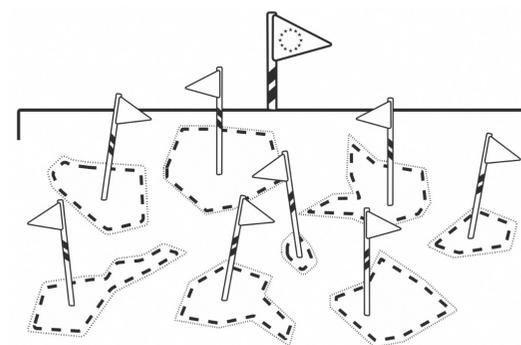
## ZONE FRANCHES EN RÉSEAU

Ces territoires en expérimentation existent au début surtout à l'échelle micro-locale : un village, un quartier, une interco... Ils constituent des vitrines exemples et forment un réseau très réactif à travers l'Europe qui leur permet d'échanger, d'être évalués par des pairs et de faire partager et fructifier leurs expériences.



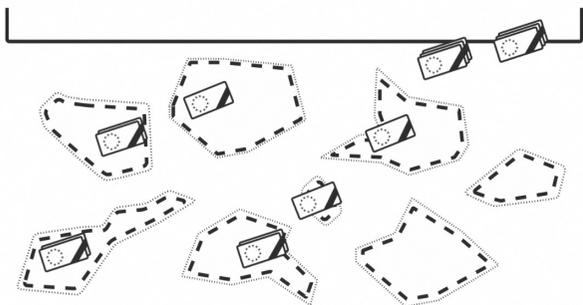
## INTER-TERRITORIALITÉ

Face au manque de cohérence entre les niveaux de collectivités locales qui génèrent des inégalités territoriales, ce réseau de territoires en expérimentation développe des synergies entre territoires connexes, le dialogue transversal entre institutions et invente une véritable inter-territorialité.



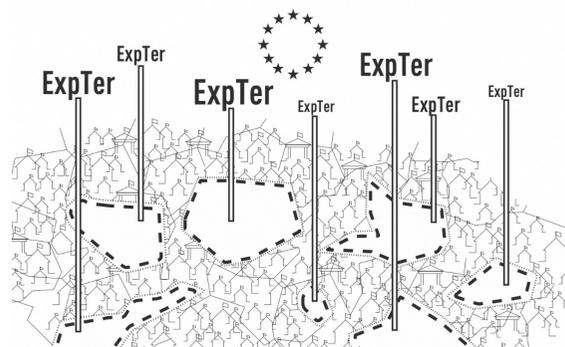
## COHÉRENCE ENTRE ÉCHELLES ET TERRITOIRES

Au niveau européen tous les échelons s'accordent sur des objectifs stratégiques communs de développement durable, à la suite desquels chaque partie prenante, même de taille modeste, décline ses propres objectifs.



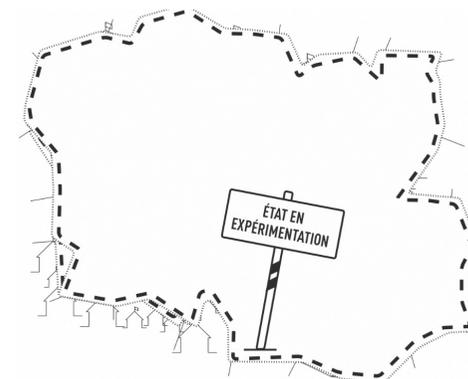
## COHÉRENCE ENTRE ÉCHELLES ET TERRITOIRES

Les budgets, supports de transition et objectifs communs en terme de durabilité, sont arbitrés entre les territoires et répartis en fonction des principes de subsidiarité.



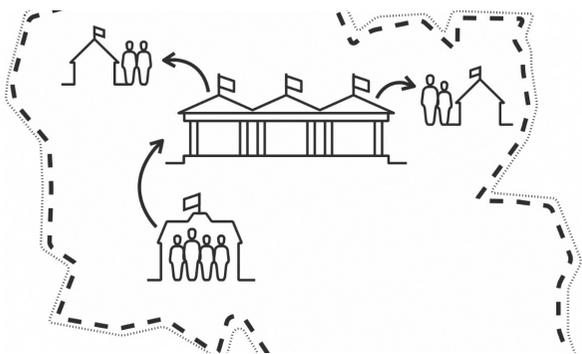
## PROGRAMMES EXPTER

Les instances européennes et les états membres en proie aux pressions sociales, économiques et environnementales reconnaissent l'intérêt des Démocités 21 et encouragent la recherche-action en ajoutant aux InterReg des programmes ExpTer qui permettent de co-financer des expérimentations locales en matière de démocratie durable.



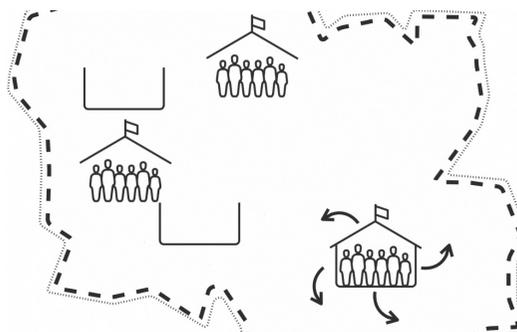
## RENOUVEAU DE L'ETAT

Pour assurer une évolution globale et cohérente des structures intervenant dans les territoires, plusieurs acteurs publics nationaux poussent à la mise en place d'une expérimentation au niveau de l'Etat sur le modèle des Démocités 21, dont les impacts ont été évalués au niveau européen et les avantages en termes de durabilité ont été prouvés.



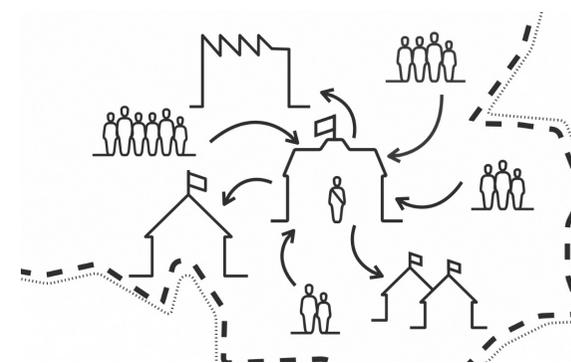
## RENOUVEAU DE L'ETAT

Les objectifs de cette expérimentation nationale sont d'explorer d'une part comment l'évolution de l'action locale modifie le rôle de l'État et précise ses missions et d'autre part, comment ses modes d'action de celui-ci peuvent s'alléger et accompagner cet élan de rénovation des collectivités locales.



## MINISTÈRES MOBILES

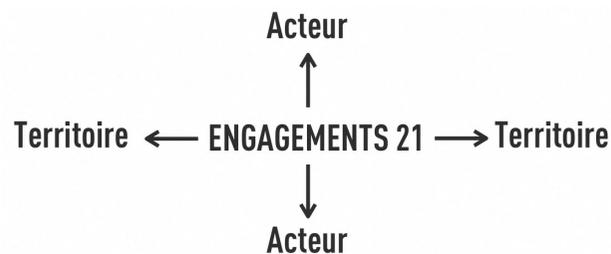
Au niveau central, régional et local, des Equipes-projets Interministérielles Mobiles expérimentales s'installent sur le terrain, naviguent au sein d'un réseau de Hubs Publics en région, animent la transversalité entre les différentes missions de l'Etat et soutiennent les territoires pour atteindre les objectifs de développement durable fixés collectivement au niveau européen.



## RESPONSABLES DE LA DÉLIBÉRATION

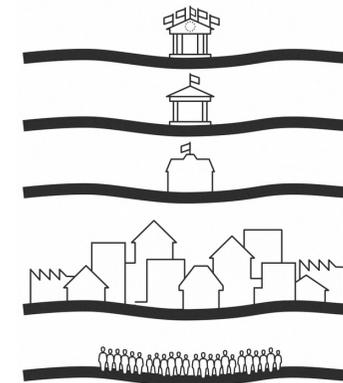
Des constantes entrent progressivement dans le cadre de référence Démocité 21: les élus passent de délégataires de la décision à un rôle non-cumulable de responsable de la qualité de la délibération et de la richesse de la participation, principaux modes de construction et de décision des Démocités 21...

# ENGAGEMENTS 21



## GOVERNANCE MULTI-NIVEAUX

Evolution des Agendas 21, les nouveaux Engagements 21 sont les outils de prédilection de la Gouvernance inter territoriale et inter acteurs.



## GOVERNANCE MULTI-NIVEAUX

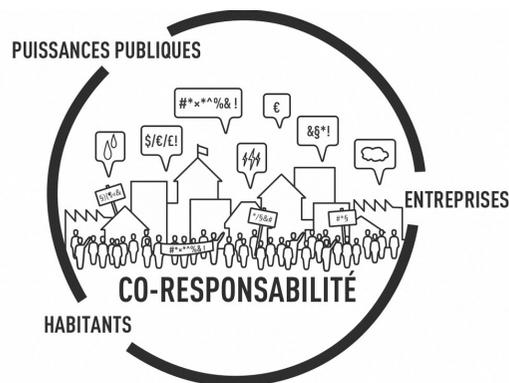
Ils articulent et mettent en synergie la participation depuis l'action citoyenne, la collaboration des acteurs socio-économiques locaux jusqu'à la mise en cohérence des échelles régionale, nationale et européenne.



## ENGAGEMENT CITOYEN

### LA CITOYENNETÉ ACTIVE GÉNÉRALISÉE

Les Engagements 21 change fondamentalement le rapport à la chose publique et l'engagement du citoyen : les solutions viennent de la prise d'initiative individuelle, de sa montée en capacité, tant au niveau des entreprises, des administrations, des professions libérales que des retraités, des jeunes et des chômeurs.



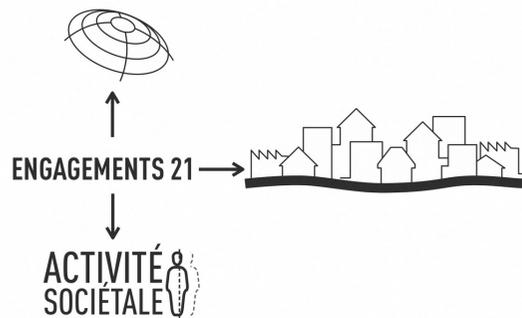
### CO-RESPONSABILITÉ

Face au contexte généralisé de tensions sociales, environnementales et économiques et ses corollaires d'instabilité permanente notamment financière, les Engagements 21 posent le principe de la co-responsabilité de chacun : habitants, puissance publique et entreprises.



### ACTIVITÉ SOCIÉTALE

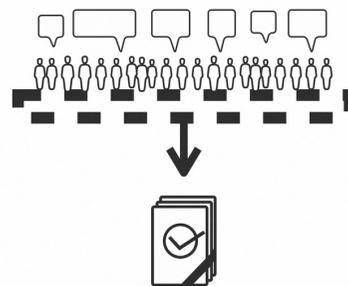
Concrètement cette co-responsabilité se traduit dans la généralisation de l'Activité Sociétale qui fonctionne comme une sorte de Contribution Sociale Généralisée mais en nature, c'est-à-dire, sous forme de mise à disposition par tout employeur, privé comme public, d'une certaine quantité de temps de travail pour la réalisation de projets d'intérêt général.



### OUTILS DE NÉGOCIATION

Chaque salarié dispose de temps pour se consacrer (en fonction de ses compétences, professionnelles et/ou personnelles) à des projets collectifs. Les Engagements 21 interviennent comme outil de négociation pour mettre en cohérence les compétences disponibles localement, les besoins au sein de l'éco-système local et les objectifs socio-environnementaux généraux.

### eGOVERNANCE PLATFORM 21



### PLATEFORME DE eGOUVERNANCE 21

Cette négociation qui relève de construction de synergies et d'arbitrages souvent très complexes repose sur la plateforme de eGouvernance 21 qui offre différents outils d'organisation de forums locaux participatifs permettant une implication des citoyens dans la co-construction d'un programme d'Activités Sociétales locales cohérent. La programme est ensuite validé par l'assemblée territoriale.



### CO-PRODUCTION

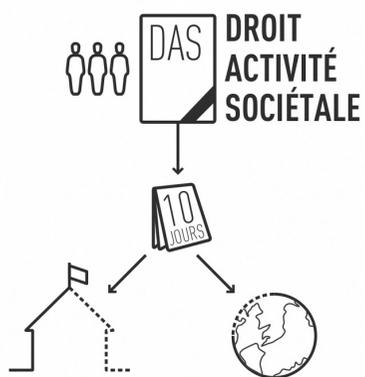
ACTIVITÉ SOCIÉTALE

CO-GESTION



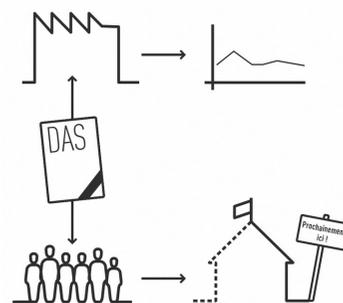
### CO-PRODUCTION ET CO-GESTION

Les citoyens actifs participent de deux manières: sur le terrain, ils assurent pendant un temps d'Activités Sociétales le service dont ils bénéficient habituellement ce qui leur en donne une expérience concrète quand dans un second temps ils interagissent dans la gouvernance de ce service dans le cadre de la plateforme eGouvernance 21.



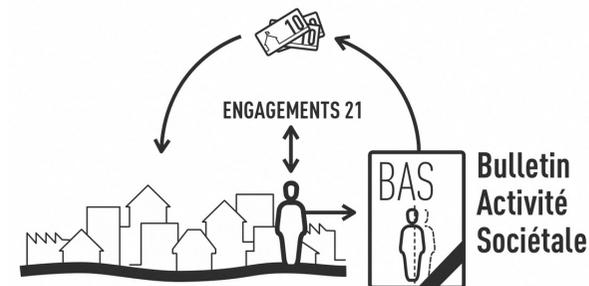
### DROIT D'ACTIVITÉ SOCIÉTALE

Le DAS (Droit d'Activité Sociétale) se contractualise pour chaque individu: salarié, bénévole, étudiant... Il est localement négociable sous la forme de 'congés' DAS et librement mobilisable sur des projets individuels d'investissement dans la vie locale ou de solidarité internationale.



### FLEXIBILITÉ ENTRE ACTIVITÉS SOCIÉTALE ET ÉCONOMIQUE

Cette souplesse basée sur un commun accord (entre tout type d'employeur et employé) permet de concilier à la fois les impératifs momentanés de l'activité économique d'une activité et les besoins de concentration des forces vives sur les projets sociétaux au moment de leur démarrage par exemple.

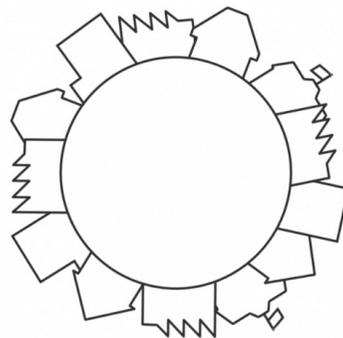


Bulletin  
Activité  
Sociétale

### BULLETIN D'ACTIVITÉ SOCIÉTALE

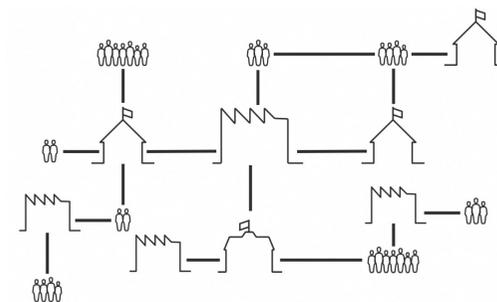
Chaque individu reçoit un Bulletin d'Activité Sociétale qui comptabilise son temps passé en fonction de son Profil de Compétences conclu entre l'Engagement 21 local et lui même. Cette contribution lui est attribuée en monnaie locale qu'il peut réinvestir ensuite dans les services sur le territoire.

# PACTES 21



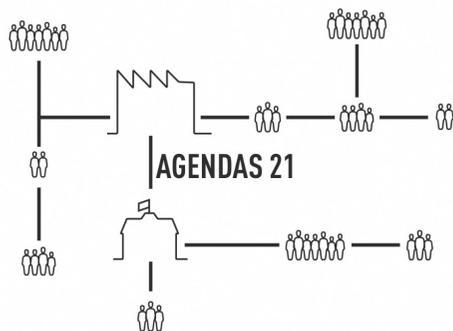
## LIMITES DU MODÈLE DE CONSOMMATION

Le modèle de développement économique «prélever-consommer-jeter» apparaît de plus en plus déconnecté des acteurs du territoire et de ses habitants. Les tensions budgétaires des pouvoirs publics, le renchérissement des coûts des matières premières et la dégradation de la qualité de vie qui en découlent invitent à repenser le fonctionnement territorial et à questionner les valeurs motrices de notre société.



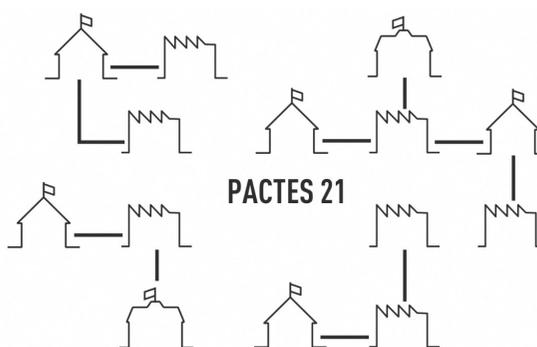
## MOBILISATION POUR UNE ÉCONOMIE TERRITORIALE DURABLE

Des initiatives conduites par des entreprises explorent des nouveaux modèles de développement valorisant les ressources du territoire et invitant à travailler sur le sens du collectif : initiatives d'écologie industrielle, participation active à la mutation des compétences locales, facilitation des déplacements domicile/travail, aménagement du temps de travail, circuits courts alimentaires, etc.



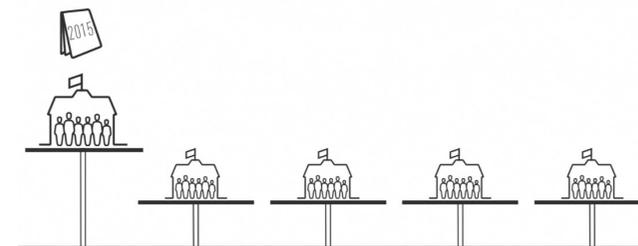
## PLANS D'ACTION ET D'INITIATIVES PRIVÉES

Ces acteurs moteurs inventent des formes de services hybrides basés sur des collectifs «publics-privés-citoyens». Ils s'emparent des anciens Agenda 21, définissent de véritables plans d'actions pour une économie territoriale durable et installent une véritable densité des relations, créateur de confiance...



## POUR UN ANCRAGE TERRITORIAL

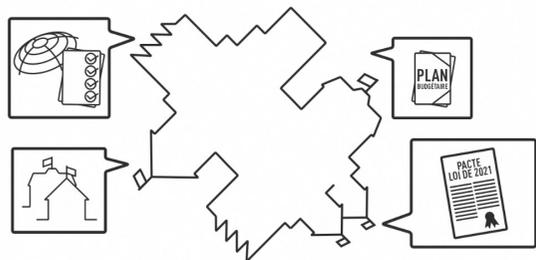
Ces nouveaux Agenda 21 partenariaux conduits par des initiatives privées sont renommés Pactes 21 pour le territoire afin d'affirmer leur recherche d'ancrage territorial et de développement d'un véritable dialogue social territorial. Ils sont portés par un collectif de partenaires qui sont chacun acteurs du projet collectif qu'ils conduisent.



## ATELIERS DE CONCERTATION DES ACTEURS

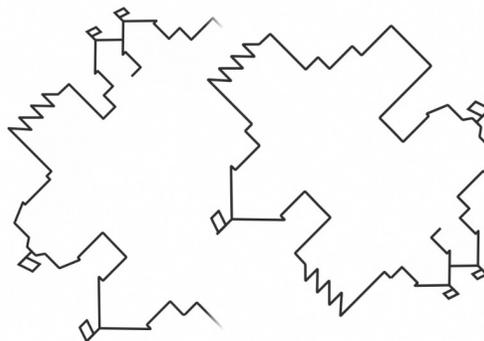
Les pouvoirs publics proposent l'organisation d'ateliers de concertation locale pour interroger ces initiatives vertueuses, assurer leur ouverture au plus grand nombre, l'équilibre et la dimension durable du pacte territorial à un horizon de 5 ans. Tous les ans des ateliers permettent d'évaluer l'impact des Pactes 21, de repérer les initiatives émergentes et d'ajuster la vision.

## TASK-FORCE 21



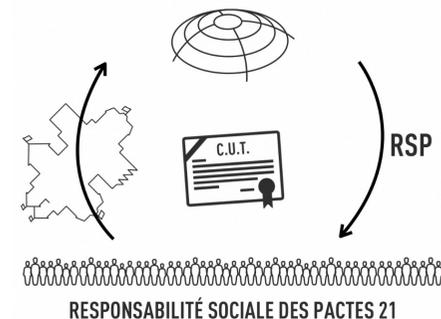
### TASK FORCES 21

Les Pactes 21 abandonnent la programmation de Plans d'actions Agenda 21 pour générer des Task Force multi-acteurs avec une mission précise : des critères sociaux et environnementaux, un plan budgétaire, une autonomie de gouvernance et une gestion par engagements au Pacte régies par la nouvelle Loi 2021 sur les nouvelles formes juridiques de collectifs.



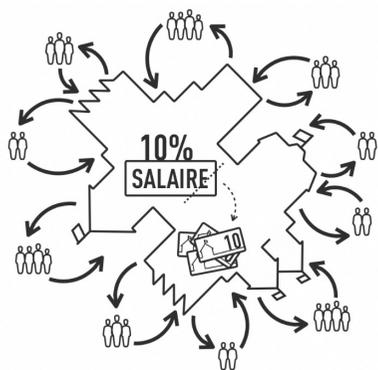
### L'INNOVATION ENTREPRENEURIALE

L'entrepreneuriat à grande échelle organisé en Task Forces génère une innovation adaptée sur le territoire chaque fois réinventée à partir du contexte local et de la spécificité des acteurs. En revanche les pouvoirs publics doivent intervenir pour jouer le rôle de facilitateur, garantir l'équité et le caractère durable des initiatives développées.



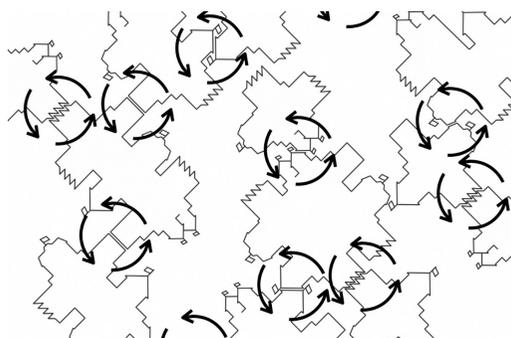
### CERTIFICATS D'UTILITÉ TERRITORIALE

Pour renforcer la création collective de services publics en bonne équité, l'État instaure les Certificats d'Utilité Territoriale qui remplacent la Contribution Economique Territoriale (CET) – ex. Taxe professionnelle - par l'obligation de démontrer que les activités engagées concourent à la mise en place d'une économie territoriale durable dans le cadre de la RSP (Responsabilité Sociale des Pactes 21)



### LE 10% LOCAL

Une part des salaires fixée au maximum à 10% est payée en monnaies locales qui assurent une contre partie aux efforts consentis par les acteurs économiques dans les Pactes 21 et permet de réinjecter ces efforts dans l'économie locale et la qualité des écosystèmes locaux.



### ÉCOLOGIE TERRITORIALE

Un véritable écosystème territorial prend forme. Les Task-Forces 21 font évoluer leur processus de production vers un fonctionnement alternatif, dans lequel les flux évoluent en boucles sur le territoire, créant de la valeur pour les entreprises, renforçant l'ancrage local et réduisant des impacts des activités économiques sur le territoire.